Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION
PRISE EN CHARGE PARAMÉDICALE DE LA DOULEUR

Objectifs *:*

- *Décrire les mécanismes physiologiques de la douleur*
- *Citer les différents types de douleur*
- *Décrire les obligations, textes législatifs, plans « Douleur », obligations*
- *Citer les différents supports d'évaluation de la douleur*
- *Citer les différents traitements (médicamenteux et non médicamenteux)*
- *Identifier différentes situations de risque de douleurs*
- *Comprendre les prises en charge spécifiques (enfant, personne âgée)*
- *Identifier des axes de progrès personnels et collectifs*

Programme *:*

Séquence 1 : Connaissances sur la douleur

- *Définitions et description de la douleur et de ses différentes formes*
- *Anatomie et physiologie de la douleur*
- *Composantes sensorielles, émotionnelles et cognitives*
- *Histoire et Approche psycho-socio-culturelle de la douleur*
- *Droit et lutte anti douleur : Contextes réglementaires, plans et textes*
- *Le CLUD*
- *Les douleurs induites par le soin*
- *La traçabilité*

Séquence 2 : Evaluations et traitements

- *Evaluation quantitative et qualitative*
- *Les différentes échelles*
- *Les différents traitements médicamenteux en fonction des types de douleurs*
- *Le rôle de l'infirmier et de l'aide soignante dans la lutte contre la douleur*
- *Prise en charge pluridisciplinaire et Education Thérapeutique du Patient*
- *La place de la famille et de l'entourage*
- *Les traitements non médicamenteux*

Séquence 3 : Prises en charge spécifiques

- *La douleur chez l'enfant : connaissances, évaluation et moyens antalgiques*
- *Le rôle des parents*
- *La douleur chez la personne âgée, les obstacles*
- *Les étapes de la prise en charge, liens avec la dépression*
- *Exercice pratique : massage mains*

Durée *: 14 heures*

Prix : *800,00 €*

Public : *Personnels soignants*

Prérequis :

Moyens pédagogiques :
L'ensemble du matériel pédagogique sera apporté par le formateur
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :
La méthode globale d'animation de cette formation sera réalisée par alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe permettant d'explorer les connaissances interdisciplinaires et les liens entre santé et douleur, de sensibiliser à l'importance d'améliorer et de structurer la prise en charge paramédicale personnalisée des patients et de lutter contre la douleur aigue et chronique . L'approche sera systémique, globale et interactive, la démarche s'inspirera de la psychologie humaniste et du constructivisme.
Le cheminement didactique se fera à partir des recommandations de L'ANSM, Agence nationale de sécurité du médicament. Une attention particulière portera sur une optimisation des soins nutritionnels en fonctions des situations physiologiques et pathologiques dans le contexte de l'établissement de santé (contraintes budgétaires et logistiques .
La formation sera renforcée par la prise en compte des attentes de chaque participant et par l'analyse de situations dans lesquelles des difficultés ont été rencontrées (contraintes et ressources). Des études de cas seront proposées. Des pistes d'action (sous forme de grilles) et la construction d'outils d'évaluation clinique de la douleur (échelles) seront proposées afin d'améliorer concrètement les pratiques professionnelles et de favoriser la mise en place d'une Prise en charge Personnalisé de Soins (PPS). Un lien pourra être fait, dans le cadre d'un projet institutionnel, avec la nécessité de mettre en place un CLUD.
Une information sur les leviers d'accompagnement permettra de soutenir une mise en œuvre sur le terrain.

Modalités de suivi :
En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.
En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.
Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.
Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : *Une attestation de fin de formation et une attestation de DPC, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant*

Formateur apte à réaliser l'ADF :
MOREIRA Sonia

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».
Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr